



Entre les soussignés :  
l'entreprise EJ Photography  
Adresse : 34 rue saint avold, 86160, Gençay  
RCS...  
Numéro d'Urssaf ...

Représentée par M : Bonneaud Elora-Jane  
Agissant en qualité de photographe  
D'une part,

Et :  
Mr/Mme :  
Demeurant à :  
Adresse mail :  
D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit,  
Le client a reçu une carte cadeau pour une séance de ..... à ..... ,  
Le ...../...../.....

Prix total de la carte cadeau :

## Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclues entre le client et le photographe EJ Photography.

La photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

### Article 1 : objet

EJ Photography propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet : {photographe\_site}. Le fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

### Article 2 : commande

La réservation d'une prestation photographique se fait exclusivement par email.

Toute commande/prestation de service est acceptée lors de la réception de l'acompte et doit être validée par un contrat signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, prestation, durée...). Ce dernier pourra être signé en présentiel ou en ligne et retourné au photographe par envoi d'e-mail.

A défaut de paiement de l'acompte et réception du contrat dans les 7 jours suivants l'envoi du contrat par la photographe, le photographe ne s'engage pas à garder la date.

## **Article 3 : tarifs et modalités de paiement**

Les prix sont affichés toutes taxes comprises et dépendent des tarifs applicables à la date de la commande. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

Des frais de déplacements ou logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis.

Les devis établis par le photographe sont valables 30 jours.

Un acompte de 50% sera demandé pour valider la prestation. Il pourra être réglé par paiement en ligne.

Le solde sera payé par le client par carte bancaire le jour de la prestation.

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

## **Article 4 : modification de la prestation**

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par email au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure pour le client.

Au delà du deuxième report du client de la prestation photographique, cela équivalra à une annulation de la commande sans remboursement, sauf cas de force majeure.

## **Article 5 : réalisation de la prestation**

Les photographies sont réalisées par EJ Photography ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le client.

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du photographe.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

## **Article 6 : obligations du client**

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent. Il en va de même pour les photographies animalières.

Le photographe ne pourra être gêné durant sa prestation par des photographes amateurs.

Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente dans le studio ou en extérieur, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

## **Article 7 : post-traitement**

Le photographe ne livre jamais de photographies brutes. Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur.

Seules les photographies traitées par le photographe seront exploitables par les deux parties.

## **Article 8 : livraison**

EJ Photography met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photographies dans les 30 jours calendaires après la réalisation de la prestation.

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sélectionnées et retouchées sont envoyées au client par lien de téléchargement via une galerie privée avec la possibilité d'y accéder par mot de passe. La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG. Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

## **Article 9 : durée de conservation**

À compter de leur livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés.

Le photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client. Les fichiers restent cependant disponibles pendant 3 mois et peuvent être renvoyés si nécessaire.

## **Article 10 : responsabilités**

### **10.1 Conditions atmosphériques défavorables**

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande.

Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

### **10.2 Force majeure ou maladie**

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent ou d'un membre de la famille, un arrêt maladie délivrée par un médecin compétent, des manifestation sur la voie publique...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

EJ Photography se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

Dans le cadre d'un mariage, le photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre ou une autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

### **10.3 Problème technique et accident**

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

## **Article 11 : propriété intellectuelle**

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages ( publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de @EJ Photography.

Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

Les photos ne pourront être par le client à des fins de publication sur internet, rognées, retouchées et ou signées sans l'accord du photographe. Toute diffusion ou reproduction d'une photographie, ou encore toute dénaturation ou tout montage d'une photographie sans l'accord de l'auteur, sont contraires aux droits moraux du photographe qui ne peuvent être cédés et sont perpétuels.

## **Article 12 : droit à l'image**

Le photographe se réserve le droit d'utiliser, les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, ...). Le client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat.

En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

## Article 13 : Cartes cadeaux

L'achat d'une carte cadeau se fait exclusivement sur le site internet du photographe : (adresse site web)

La durée de validité de la carte cadeau prendra effet à partir du jour de la commande et sera valable 1 an.

En cas d'annulation de la séance par le client après la date de validité et ou en en cas de non-respect des délais de validité, celle-ci ne sera pas remboursée.

Les cartes cadeaux sont soumises aux mêmes conditions générales de vente.

Il est attendu de l'acheteur qu'il prenne connaissance des conditions générales de vente et les ait signées. Les frais supplémentaires, en particulier les frais de port, sont à a charge de l'acheteur.

Un document d'autorisation devra être signé par les personnes photographiées pour confirmer leur accord ou leur désaccord à la publication des photographies destinées à la publicité du photographe.

Il est impératif que les personnes photographiées aient pris connaissance des conditions générales de vente et les aient signées.

## Article 14 : données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

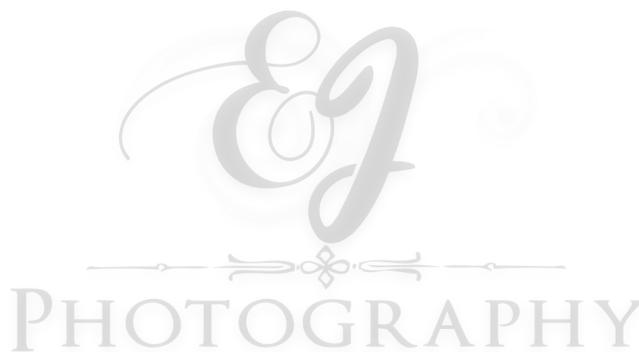
Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

## Article 15 : loi applicable

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français. Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de Poitiers.

J'accepte les conditions générales de vente

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.



Signature du photographe :

Fait en 2 exemplaire à .....

le .../.../....,

Signature du ou des clients précédé de la mention "lu et approuvé"